

Formation de 5 jours
sur 1 à 2 mois

SPORT – SANTE



La formation sport santé proposée est une formation inscrite dans l'arrêté du 8 novembre 2018, donnant les prérogatives pour accueillir les personnes entrant dans le cadre d'une prescription médicale pour pratiquer une activité physique



Organisation de la formation

La formation se déroule sur 5 journées planifiées sur 1 ou 2 mois et comprend :

- 1/ 14 heures en classe virtuelle
- 2/ 21 heures en organisme de formation



Objectifs de la formation

- 1/ **Monter en compétence dans l'accueil de personnes en difficulté de santé avec ou sans une prescription médicale**
- 2/ **Être en capacité d'accueil des personnes en difficulté de santé parmi un public dit «sain», en fonction de la pratique.**
- 3/ **Acquérir une reconnaissance diplômante dans le secteur du sport santé.**



Contact

Sandra CHAIGNEAU :
sandra.chaigneau@fscf.asso.fr

06 03 11 14 00